

Liminaire CTL du 01^{er} juin 2018

Monsieur le président,

La journée de grèves et de manifestations du 22 mai a une nouvelle fois réuni un nombre important de fonctionnaires. À la DGFIP comme à la DRFIP 75 un agent sur quatre a répondu à l'appel de l'intersyndicale. Ce chiffre démontre, une nouvelle fois, la persistance d'un fort mécontentement parmi les personnels. Surtout, cette journée vient après plusieurs semaines d'actions de toutes formes menées dans de nombreux départements dont Paris, avec des distributions de tracts au public, des journées de grèves, des blocages et des occupations de sites. Nous sommes dans une dynamique de mobilisation qui se poursuivra pour continuer à faire pression et à faire s'enraciner et grandir le rapport de forces.

Surtout que le gouvernement et notre Direction Générale continuent d'avancer dans le dynamitage des services publics, de la fonction publique et en particulier de notre administration. Les premières fuites concernant le rapport du comité CAP 22 sans cesse reporté et qui devrait être rendu public par le gouvernement le 6 juin prochain, annoncent le pire pour l'avenir de la fonction publique et des services publics. La généralisation des contractuels en CDD prévue semble-t-il dans le rapport CAP 22 (CDD de 5 ans dans l'éducation nationale, CDD de 10 ans dans la Police ou encore des CDD de 2 ans renouvelables dans les collectivités territoriales) et d'ores et déjà présenté aux organisations syndicales signe la mise à mort du statut de fonctionnaire et plus globalement de la Fonction Publique, contrairement à ce que peuvent dire messieurs Dussopt et Darmanin. Côté RH aussi l'avenir va être bien sombre puisque lors des dernières réunions avec le secrétaire d'État à la Fonction Publique qui se sont tenues le 24 mai dernier, les choses sont claires : c'est la fin des CHS-CT et la fin des CAP de mutation. Ainsi les conditions de travail des agent.e.s sont considérées comme secondaires et les élu.e.s du personnel ne pourront plus vérifier la bonne application des règles (s'il reste des règles). Quant aux agent.e.s, ils ne pourront plus faire appel d'une décision les concernant. Sans oublier, la rémunération individuelle au mérite dont le chantier vient d'être également ouvert par le gouvernement. Face à la perte du pouvoir d'achat que nous subissons depuis des

années, le gouvernement nous ressort donc ce vieux serpent de mer qui précarisera encore un peu plus les fonctionnaires et mettra surtout fin à l'égalité de traitement qui s'applique à tous les fonctionnaires. Il y aura donc désormais au sein de la Fonction Publique et de la DGFIP, les méritant.e.s et les autres comme, au hasard, les femmes enceintes, les syndicalistes ou les malades... La rémunération individuelle au mérite, c'est tout simplement le développement des discriminations, de la compétition entre les personnels dans la fonction publique. C'est la volonté de soumettre les salarié.e.s au dogme de la rentabilité, de transposer des pratiques du secteur marchand dans le secteur public. Ce gouvernement et notre Direction Générale ne veulent en rien « moderniser » la fonction publique. Leur but premier est de nous imposer l'arbitraire, nous précariser et nous mettre au pas.

Le premier point à l'ordre du jour de ce Comité technique local (CTL) concerne **la poursuite du déploiement de l'accueil personnalisé sur rendez-vous**. Que dire que vous ne sachiez déjà ? Que vous n'avez pas pris en compte ce que vous avaient dit les agent.e.s venu.e.s nombreuses et nombreux au CTL du 08 décembre 2017 sur ce sujet ? Alors même que vous affirmiez que vous compreniez leurs inquiétudes ? Vous avez tellement compris leurs inquiétudes que vous avez donc pris la décision de généraliser l'accueil sur rendez-vous sur l'ensemble des SIP de Paris d'ici au 01^{er} septembre 2019.

À la lecture des documents remis pour ce CTL, la direction parisienne continue aveuglément de faire la sourde oreille aux remontées de celles et ceux qui au quotidien doivent mettre en œuvre les décisions d'une direction de plus en plus éloignée du terrain. Dispositif mis en place sans réelle concertation avec les agent.e.s ; non prise en compte des dysfonctionnements actuels liés aux multi-bases Iliad ; tâche supplémentaire et chronophage du contre-appel, mise en place d'une véritable usine à gaz...sans oublier la mise à mal du service de proximité pour tous et toutes et la rupture de l'égalité de traitement des usagers que cela entraîne.

Pour Solidaires Finances Publiques, la généralisation de la prise de rendez-vous n'est pas la solution aux problématiques soulevées par un accueil toujours très important comme nous avons encore pu le constater pendant la campagne déclarative. Tous les usagers doivent bénéficier d'une réponse personnalisée rendue par des agent.e.s technicien.nne.s et dans les meilleures conditions possibles. Pour ce faire, un véritable audit des besoins des services en matière d'accueil doit être posé. Et cet audit ne peut être remplacé par l'autosatisfecit

général tant de la Direction Générale que de la DRFIP que nous retrouvons sous forme de bilan. Les agent.e.s et les usagers méritent mieux que ça !

Concernant la formation professionnelle. *Solidaires Finances Publiques* est très attaché à la formation professionnelle, c'est pour cela que nous revendiquons un recensement collectif des besoins de formation contribuant ainsi à améliorer l'homogénéité des équipes de travail mais aussi un recensement individuel tout au long de l'année et surtout pas dans le cadre étiriqué de l'entretien professionnel dans lequel il constituera toujours un élément à charge . Nous revendiquons la prise en compte des besoins exprimés, du temps passé en formation, notamment au regard des objectifs fixés, aussi bien pour les agent.e.s en formation que pour les animateurs-trices des stages et les tuteurs dans les services. Nous revendiquons également le remboursement systématique des frais engagés et des avances de frais.

La Formation Professionnelle a toujours été une source d'excellence dans nos ministères, elle doit disposer des moyens nécessaires pour maintenir à un haut niveau les compétences reconnues aux agent.e.s de la DGFIP. *Solidaires Finances Publiques* revendique la possibilité pour les agent.e.s de s'inscrire directement auprès du service de la Formation Professionnelle aux formations de leur choix.

Concernant le déploiement des centres de services des ressources humaines.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, cette restructuration est un danger évident pour les emplois et sonne le glas de la gestion RH de proximité. **Solidaires Finances Publiques** combat et combattra toute logique d'industrialisation de la mission RH afin d'assurer aux agent.e.s un suivi RH de qualité. Pour **Solidaires Finances Publiques**, il y a nécessité de consolider le lien RH de proximité auprès des agent.e.s s, notamment celles et ceux en difficulté et de maintenir des marges de manœuvre réelles au plan local pour répondre aux situations particulières. C'est pourquoi nous revendiquons, au-delà du maintien des emplois existants, la création d'emplois de correspondant.e.s sociaux dans toutes les directions. Pour tenir compte des situations locales, ces emplois doivent être en nombre suffisants et adaptés ce qui est désormais loin d'être le cas sur Paris.

Pour conclure, lors du CTL du 18 mai, **Solidaires Finances Publiques** vous avez questionné, en question diverse, sur la mise en place de Sirhius. Pour vous, il n'y avait pas d'inquiétudes à avoir puisque tout avait été testé, que différentes

directions avait été préfiguratrices et qu'aucune donnée ne serait perdue. Bref avant même la bascule, le bilan positif aurait pu être écrit pour les documents du CTL.

Et patatras. La bascule a été faite le 25 mai et le 29 mai, jour où nous devions avoir toutes et tous accès à Sirhius, les choses ne se sont pas si bien déroulées que ça : l'ensemble des agent.e.s n'avaient pas toutes et tous dans la liste de leurs applications « mon espace RH ». Quand les agent.e.s ont pu y accéder cela a très rapidement dysfonctionné. Pour combien de temps ? Qui le sait ? Espérons que cela ne durera pas 24 jours comme le dysfonctionnement de l'applicatif MIriam lors de la fusion du SIE Sand et que les agent.e.s n'aurent pas à solliciter votre bienveillance.